

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3737 - JEUDI 7 MAI 2020

COVID-19

Matadi, deuxième ville la plus touchée



La ville de Matadi dans le Kongo central

Bien que la ville portuaire ait rapporté il y a quelques jours ses deux premiers cas, elle est aujourd'hui la deuxième province du pays à avoir recensé plus de cas après Kinshasa qui, à elle seule, compte sept cent quarante-quatre cas.

Le chef-lieu du Kongo central a notifié, le 5 mai dernier, vingt-neuf cas et vient en ordre utile parmi les villes congolaises les plus touchées par le Covid-19. D'autres provinces affectées par cette pandémie sont

le Haut-Katanga (dix cas), le Nord-Kivu (sept cas) et le Sud-Kivu (quatre cas). Les provinces de l'Ituri et Kwilu ont notifié respectivement deux et un seul cas.

Page 5

Dr Eteni Longondo : « L'évolution de la riposte s'avère positive et encourageante »

La situation, a indiqué le ministre de la Santé à l'issue d'une séance de travail avec le chef de l'Etat le mardi 5 mai, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière. Cette flambée de chiffres se justifierait, selon lui, par le fait de la contamination en masse notamment à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. Et d'affirmer que la moyenne de contamination journalière en RDC oscille désormais entre quinze et vingt-trois cas avant de lancer un appel pressant à la population congolaise l'exhortant au respect strict des mesures barrières afin de mieux se protéger contre le coronavirus.

Page 3



Le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, faisant le point sur la pandémie

L'OMS soutient la médecine traditionnelle basée sur des preuves scientifiques

Page 3

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Félix Tshisekedi ordonne l'ouverture d'une enquête judiciaire à la RVA

Au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres tenue le 4 mai à la cité de l'Union africaine, le chef de l'Etat a instruit le ministre de la Justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits de mégestion dénoncés à la Régie des voies aériennes (RVA) et de lui transmettre un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du Conseil.

Il sied de rappeler que la direction générale de la RVA et ses travailleurs ne s'accordent pas autour de la paie ou non du mois d'avril. L'entreprise dit être dans l'impossibilité de garantir les salaires du personnel à la suite de la nullité de production occasionnée par la suppression des vols à cause du coronavirus.

Page 2

Un faux...

Il avait l'air d'un bel ouvrage conçu dans les circonstances présentes de la crise sanitaire pour appeler l'attention des Congolais sur ce qui les attendrait dans les tout prochains jours. Mais c'était un faux : oui, ce décret glissé sur la toile lundi soir, disposant sur les mesures de déconfinement à venir, s'est avéré être une fake news. D'après le porte-parole du gouvernement qui a twitté à ce sujet, cela ne fait pas de doute, les géniteurs de ce papier l'ont monté de toutes pièces. A quelles fins ? C'est là toute la question.

Si une telle initiative avait pour but de créer le doute dans l'esprit des Congolais qui vivent tant bien que mal l'angoisse du Covid-19 et de ses effets collatéraux, ceux qui s'exercent à ce jeu ne peuvent pas beaucoup pavoiser. Car même s'ils sont prompts à faire feu de tout bois pour exister, les réseaux sociaux qu'ils fréquentent sont bien un lieu public. Ils ne sont donc pas les seuls à les prendre en confiance. A la seule différence qu'ils tentent chaque fois de chauffer jusqu'à explosion et y entraînent la société, pendant que d'autres en font des outils de prospérité pour les nations.

Il n'est pas vraiment certain que clamer la fin de l'intox au moyen d'Internet soit un appel audible d'autant que les amateurs de coups fourrés n'abandonneront pas facilement. Surtout si on peut penser qu'ils poursuivent des buts dont eux seuls connaissent les tenants et aboutissants. Le salut réside certes dans la mise en œuvre de mécanismes contre la cybercriminalité, mais la vigilance des utilisateurs des moyens destinés à la communication de masse peut aussi être d'une grande efficacité.

A titre illustratif, le décret dont il est question avait beau revêtir les signatures des plus hautes autorités du Congo, comparé aux documents authentifiés, il ne dévoilait pas moins une série de lacunes. A commencer par les formules d'appel habituelles qui introduisent tout texte de cette nature en citant la Constitution et les diverses lois déjà émises sur la question en objet. Elles étaient tout bonnement introuvables. Quant à ce qui est des signatures, posons-nous la question de ces tripatouillages des décrets et arrêtés qui ont pu offrir un emploi à certains, avant que les contrôles de conformité ne constatent le faux et usage de faux et ne prononcent la sanction appropriée contre les faussaires.

Pour ce qui encore une fois de ce décret qui donc n'en était pas un, la question restée pendante à ce jour prend la forme d'un avertissement à l'endroit de ceux qui, dans la grande administration publique, participent à la conception des documents officiels de la République : ne pas céder la distraction.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Félix Tshisekedi ordonne une enquête judiciaire à la RVA

Au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres tenue le 4 mai à la cité de l'UA, le chef de l'Etat a instruit le ministre de la Justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits de mégestion dénoncés à la Régie des voies aériennes (RVA) et de lui transmettre un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil.

Le président de la République a présidé cette 29^e réunion du conseil des ministres en vidéoconférence. Dans sa communication, Félix Tshisekedi a évoqué la possibilité de proroger l'état d'urgence sanitaire au regard des rapports lui transmis par l'équipe de riposte faisant état d'un risque persistant de contamination à grande échelle. Il a promis, à ce sujet, de déposer une demande aux deux chambres du Parlement en vue d'obtenir l'autorisation conformément à la procédure édictée par la Constitution en son article 144 alinéa 5.

Concernant la situation qui prévaut à la Régie des voies aériennes (RVA), le chef de l'Etat a fait état des plaintes des agents de cette entreprise publique qui dénoncent la mauvaise gestion et l'incapacité de leurs dirigeants à payer les salaires alors que tous les indicateurs de la société sont encourageants. Instruction a été donnée au vice-Premier ministre en charge de la justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits dénoncés et de transmettre au chef de l'Etat un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil. Il sied de rappeler que la direction générale de la RVA et ses travailleurs ne s'accordent pas autour de la paie ou non du mois d'avril. L'en-



Le président Félix Tshisekedi

treprise dit être dans l'impossibilité de garantir les salaires du personnel suite à la nullité de production occasionnée par la suppression des vols à cause du coronavirus. Une allégation que ne partage pas le personnel de l'entreprise qui y voit une manière de faire main basse sur leurs rétributions par une direction générale peu soucieuse du sort de ses employés. A travers leurs syndicats, les travailleurs réclament qu'un audit soit diligenté pour s'enquérir de la santé exacte de la société et de la manière dont les finances ont été gérées tout en menaçant d'aller en grève si, entretemps, rien n'est fait pour trouver une solution à leurs revendications.

Evoquant le dossier de la

Banque mondiale, Félix-Antoine Tshisekedi, a demandé au gouvernement de préparer un projet de loi d'approbation des accords de crédit à soumettre au Parlement afin de formaliser le soutien que l'institution financière internationale entend apporter au pays en cette période de crise sanitaire liée au Covid-19. Et suite à la propagation exponentielle de la pandémie à Coronavirus qui n'a pas permis au gouvernement d'atteindre ses objectifs vu le ralentissement des activités socioéconomiques causé par le confinement, le chef de l'Etat a demandé au conseil d'initier un projet de rectification du budget en cours d'exécution.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DR ETENI LONGONDO

« L'évolution de la riposte au Covid-19 en RDC s'avère très positive et encourageante »

La situation, a-t-il indiqué, à l'issue d'une séance de travail avec le chef de l'Etat le mardi 5 mai, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière.

C'est avec un brin d'optimisme que le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, s'est exprimé à la presse le mardi 5 mai après l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lui a accordé à la cité de l'Union africaine, ensemble avec les membres de la Task force et du secrétariat technique de la riposte au Covid-19. L'officiel congolais a, dans ses propos, rassuré sur l'évolution « très positive et encourageante » de la stratégie de riposte mise en œuvre à l'échelle nationale pour limiter la propagation du coronavirus. Avec le chef de l'Etat, les animateurs des différentes structures chargées de la lutte contre le Covid-19 ont évalué le travail à mi-parcours de la riposte ainsi que la situation actuelle de la pandémie à travers le pays au regard des mesures prises par le

gouvernement. Pour le Dr Eteni Longondo dont le ministère pilote le Comité multisectoriel de lutte contre le Covid-19, il y a de bonnes raisons d'espérer, car la lutte engagée contre cette pandémie est sur la bonne voie. La situation, a-t-il indiqué, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière. Cette flambée de chiffres se justifierait, selon lui, par le fait de la contamination en masse notamment à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. D'où, a-t-il déclaré, la possibilité déjà envisagée au niveau de l'exécutif national de procéder au désengorgement des prisons dont le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa afin de prévenir des cas de contamination. Et d'affirmer que la moyenne de contamination



Le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, au cours d'un point de presse

journalière en RDC oscille désormais entre quinze et vingt-trois cas. Enfin, il a lancé un appel pressant à la population congolaise l'exhortant au respect strict des mesures barrières afin de mieux se protéger contre le coronavirus qui, loin d'être une vue de l'es-

prit, est une réalité vivante. Rappelons à ce sujet que les partenaires extérieurs de la RDC ont récemment, à la faveur d'une récente audience accordée par le chef de l'Etat à leurs délégués, réitéré leur engagement à soutenir l'Etat congolais en cette période cruciale

où il fait face au Covid-19. Il s'agit concrètement pour le G20 et le Fond monétaire international d'appuyer la RDC au plan sanitaire et, surtout, financier notamment par la mise en place d'un moratoire sur le service de la dette.

Alain Diasso

COVID-19

L'OMS soutient la médecine traditionnelle basée sur des preuves scientifiques

Depuis la survenue de la pandémie du Covid-19, des recherches sont menées pour trouver un médicament curatif ou encore un vaccin contre cette maladie. Dans cette course, la médecine traditionnelle africaine n'est pas en reste. Le recours aux plantes médicinales ne s'est pas fait attendre. L'artémisia annua est la plante en vogue brandit comme remède efficace contre le Covid-19.

Dans cette course effrénée des pays pour trouver un médicament efficace pouvant guérir du Covid-19, l'organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur des éléments prouvés scientifiquement surtout en ce qui concerne la médecine traditionnelle. « Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », souligne l'agence onusienne qui fait savoir par ailleurs que les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les

normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde. L'OMS qui reconnaît les bienfaits de la médecine traditionnelle affirme que « même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux ».

Appui à la pharmacopée traditionnelle

L'OMS œuvre de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être



Logo OMS

menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement du Covid-19. En outre, l'OMS continuera de prêter son assistance aux pays au moment où ils analysent le rôle que les tradipraticiens de santé jouent dans la prévention, l'endiguement, la détection

précoce du virus et l'orientation-recours des cas vers les établissements de santé. Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et

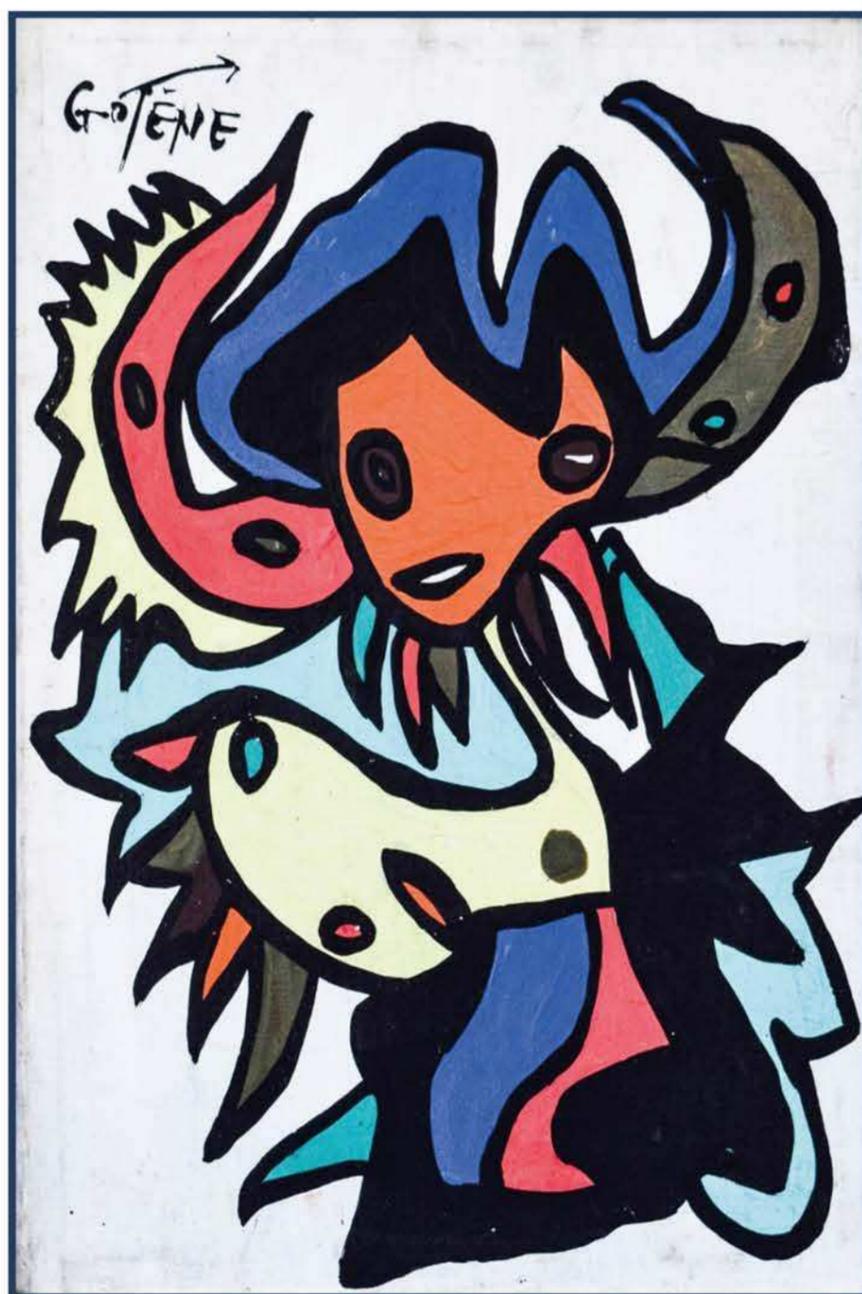
un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené quatorze pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de quatre-vingt-neuf produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies. Quarante-trois de ces produits ont été inscrits sur les listes nationales de médicaments essentiels. Ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les infections opportunistes liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension. De même, avec l'appui de l'OMS, la quasi-totalité des pays de la Région africaine se sont dotés de politiques nationales dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Blandine Lusimana

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE DES MAINS

Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau

L'humanité célèbre ce mardi 5 mai cette journée sur le thème « Infirmiers et sages-femmes : les soins propres et sûrs, c'est entre vos mains ».

Au moment où le monde est sous l'emprise du Covid-19, le lavage des mains est l'une des mesures barrières pour mettre fin à cette pandémie. C'est dans ce cadre que la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau à tout le monde. « En cette Journée mondiale de l'hygiène des mains, je lance un appel aux gouvernements, aux partenaires du secteur privé, aux innovateurs, aux scientifiques et aux communautés afin qu'ils investissent dans l'accès à l'eau pour les établissements de santé comme pour les ménages. La Covid-19 met en lumière les inégalités dans l'accès aux services de base et nous avons l'occasion d'élargir l'accès à l'eau des communautés vulnérables », a-t-il dit.

La directrice régionale de l'OMS Afrique soutient que des mains

propres sauvent des vies, et l'eau potable est indispensable pour le lavage des mains. « Ensemble, nous pouvons faire de l'accès à l'eau potable une réalité pour tous les Africains », a-t-elle clamé tout en soutenant qu'il est possible de se protéger et protéger les familles en se lavant les mains. « Nous pouvons nous protéger et protéger nos familles en nous lavant régulièrement les mains à l'eau et au savon ou en nous désinfectant les mains avec une solution hydroalcoolique », a-t-elle signifié. L'hygiène des mains fait partie des mesures préventives de base pour toute une série de maladies dont le Covid-19, au même titre que la distanciation physique, le respect des règles d'hygiène en cas de toux ou d'éternuement et la désinfection des surfaces. L'accès à l'eau demeure un sérieux problème pour beaucoup de pays africains. A en croire Dr Moeti,



Le lavage des mains constitue une méthode efficace pour se protéger contre les maladies

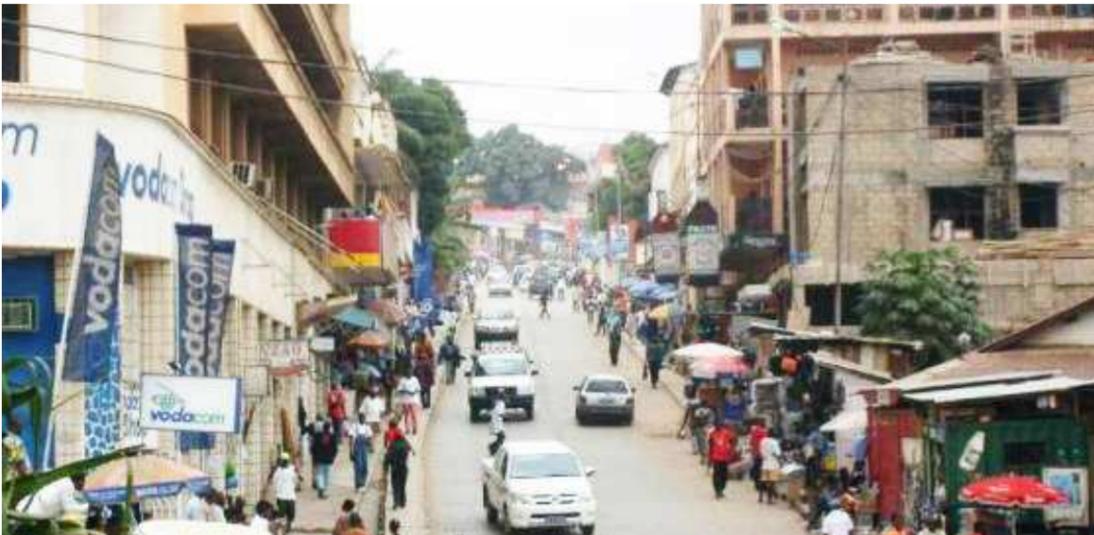
l'accès limité ne concerne pas uniquement les établissements de santé mais s'étend aux communautés. « Moins de 50 % des foyers d'Afrique subsaharienne disposent d'installations de base pour se laver les mains à l'eau et au savon. Dans le cadre de la riposte au Covid-19, de plus en plus de points de lavage des mains sont mis en place et nous devons envisager des solutions à plus long terme pour élargir durablement l'accès à l'eau », a-t-il fait savoir. Les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière d'accès à l'eau en Afrique subsaharienne ont été mitigés. Le nombre de personnes utilisant des sources non améliorées est resté identique. Le nombre de personnes utilisant des eaux de surface a diminué d'un tiers. Le nombre de personnes qui font un aller-retour de trente minutes ou plus pour recueillir de l'eau a plus que doublé. Et la corvée de l'eau incombe principalement aux femmes et aux filles.

Blandine Lusimana

COVID-19

Matadi, deuxième ville la plus touchée

Bien que la ville portuaire ait rapporté il ya quelques jours ses deux premiers cas de covid-19, elle est aujourd'hui la deuxième province à avoir recensé plus de cas après Kinshasa.



La ville de Matadi dans le Kongo central

Contrairement à d'autres provinces qui avaient rapporté, bien avant, des cas de covid-19, la ville de Matadi dans le Kongo central a notifié à la date du mardi 05 mai, vingt-neuf cas. Elle occupe la deuxième place après Kinshasa qui a, à elle seule, sept cent quarante-quatre cas.

D'autres provinces affectées par le covid-19 sont le Haut-Katanga avec dix cas ; Nord-Kivu avec sept cas ; Sud-Kivu avec quatre cas. Les provinces de l'Ituri et Kwilu ont notifié moins de

cas respectivement deux cas et un cas.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de sept cent quatre-vingt-dix-huit cas confirmés. Au total, il y a eu trente-cinq décès et quatre-vingt-douze personnes ont été déclarées guéries. Pour la journée de mardi 05 mai, quatre-vingt-douze nouveaux cas confirmés ont été déclarés dont soixante-neuf à Kinshasa et vingt-trois au Kongo Central à Matadi. Deux nouvelles guérisons ont été rapportées. Pour ce

qui est de suivi des cas, deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation et cinq cent vingt-six patients en bonne évolution.

Pour prévenir le covid-19, les gestes barrières sont de stricte application : se laver régulièrement les mains avec du savon, utiliser une solution hydro alcoolique, porter le masque en public, garder une distance d'un mètre. En cas d'apparition des symptômes, il est conseillé de s'isoler et d'appeler l'équipe de riposte au 101, 109 et 110.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.






Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



WAN SHOW 2.0

25 mai 2020, Journée internationale de l'Afrique

JeSuisWan : tel est le mot-dièse renvoyant à la conscience collective de la société civile africaine et sa diaspora pour la "Nouvelle Afrique, Ensemble unis, Ensemble nous sommes Wan", une interconnexion en vue d'organiser la riposte face à la fulgurance et l'impétuosité de la propagation du virus.

C'est le 25 mai prochain, l'espace d'une Journée internationale de l'Afrique, que la société civile africaine et sa diaspora se mobiliseront pour lutter contre les conséquences sanitaires et sociales de la pandémie du coronavirus. Le projet WAN (Worldwide Afro Network) réunit artistes, leaders et innovateurs. Il se déroulera toute la journée sur les réseaux sociaux avec les hashtags #JeSuisWan et #IAMWan. Il se conclura lors d'un show 2.0, diffusé gratuitement en prime-time sur toutes les chaînes nationales africaines et certaines chaînes

privées, avec le soutien technique d'African Union Broadcasting et de Thomson Broadcast.

L'ensemble des acteurs de ce show 2.0 se donne pour objectifs de sensibiliser les populations aux risques d'infection, d'engager une réflexion collective sur l'Afrique post-crise et de soutenir les acteurs de la construction de cette nouvelle Afrique : Solidaire et Innovante.

Africains, afro-descendants (Caraïbes, Océan Indien et les Amériques) et change-makers du monde entier se réunissent sous une même bannière pour adopter le



: Visuel WAN Africa 2020

leadership d'un nouveau monde à bâtir : Inclusif et Durable. Youssou N'Dour, Oumou Sangaré, Angélique

Kidjo, Fally Ipupa, Wizkid, Hiro, Lenine, Baaba Maal, Tiken Jah Fakoly, Jocelyne Beroard, Jacob Desvarieux,

Asalfo, Chico César, Cheick Tidiane Seck, Josey et beaucoup d'autres ont déjà répondu présents.

Marie Alfred Ngoma

CORONAVIRUS

L'OMS recommande des tests « rigoureux » sur la pharmacopée traditionnelle

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a préconisé, le 4 mai, la réalisation des tests sur la pharmacopée traditionnelle africaine contre le Covid-19.

L'OMS exige que de nouvelles thérapies à base de la pharmacopée traditionnelle subissent des tests rigoureux avant leurs essais à grande échelle, estimant que les tradipraticiens du continent jouent un rôle important dans les soins aux populations. « Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes

« Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », a-t-elle souligné. L'Organisation onusienne admet que la médecine traditionnelle pratiquée

« Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde »

qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde », insiste l'OMS dans un communiqué.

Par ailleurs, l'OMS a persisté sur l'intérêt et la nécessité d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux.

en Afrique recèle de nombreux bienfaits qui jouent un rôle important dans les soins aux populations. Avec moins de deux mille décès, l'Afrique reste peu touchée par la pandémie du Covid-19, qui a déjà tué près de deux cent cinquante mille personnes à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

Accroît les risques de traite d'êtres humains

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a mis en garde mercredi contre les risques accrus de trafics d'êtres humains en raison de la crise du coronavirus qui rend les victimes encore plus vulnérables.

Alors que le Covid-19 restreint les déplacements, absorbe les ressources chargées de faire respecter la loi et réduit les services publics et sociaux, les victimes de trafics d'êtres humains ont encore moins de chances de pouvoir s'échapper et trouver de l'aide», alerte Ghada Wali, directrice exécutive de l'ONUDC.

Au delà du risque d'attraper le virus, une récente étude de l'ONUDC montre que les fermetures de frontière em-

pêchent certaines victimes de rentrer chez elles. Les victimes doivent en outre affronter des ralentissements dans les procédures légales et risquent des mauvais traitements supplémentaires ou bien d'être laissées à l'abandon par leurs ravisseurs.

Parallèlement, le nombre d'enfants forcés d'aller mendier ou chercher de la nourriture dans les rues augmente à présent que les écoles sont fermées et ne peuvent plus

offrir un abri et un endroit où manger.

L'organisme avertit que les trafiquants pourraient devenir plus actifs et s'en prendre à des personnes devenues encore plus vulnérables parce qu'elles ont perdu leur source de revenus en raison des mesures pour contrôler le coronavirus. Selon le rapport pour 2018 de l'ONUDC sur la traite d'êtres humains, l'exploitation sexuelle et le travail forcé constituent les principales formes du trafic qui affecte surtout les femmes et les filles. Une victime de la traite sur trois est un enfant.

Julia Ndeko avec AFP

INTERNATIONAL

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a annoncé mercredi le report de sa réunion ministérielle annuelle prévue fin mai à Paris, en raison de l'épidémie du coronavirus, sans fixer de nouvelle date.

La réunion ministérielle de l'OCDE réunit traditionnellement les grands argentiers de ses 37 pays membres et l'événement constitue pour eux l'occasion de dialoguer sur des questions internationales. Le programme pré-

voyait notamment d'aborder la taxation des géants du numérique, dont les négociations devaient aboutir d'ici la fin de l'année, selon le calendrier prévu.

L'armée allemande va prolonger d'un an et renforcer sa présence au Mali, toujours en proie à des attaques jihadistes. La participation de la Bundeswehr à la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) a été prolongée jusqu'au 31 mai 2021, et son contingent va augmenter de 100 soldats pour arriver à un total de

450. Sa participation au sein de la mission Minusma, dirigée par l'ONU, a également été prolongée d'un an mais sans effectif supplémentaire. Jusqu'à présent, 1.100 soldats allemands y sont déployés. Ils ne participent pas aux combats mais poursuivent les formations des soldats et forces de l'ordre maliennes. Plus de 50 pays participent actuellement à la mission de paix des Nations unies au sein de la Minusma, avec un total de 11.000 soldats et 1.100 policiers.

La rédaction

COVID-19

L'ambassade de Belgique assiste les plus démunis

L'ambassade de Belgique, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, a offert le 5 mai à Brazzaville des produits consommables et non consommables de première nécessité au groupe de femmes d'Igné, dans le département du Pool.



Photo de famille

Selon l'ambassade de Belgique, l'initiative permettra à ce groupe de femmes « de garder la tête hors de l'eau et leur rappeler que ceux qui les parrainent conservent en elles toute leur confiance. La crise du coronavirus, les mesures de confinement, l'arrêt des échanges écono-

miques ont porté un coup dur à leur entreprise, mais n'ont pas altéré leur volonté de se construire un avenir meilleur ».

C'est depuis plusieurs mois que l'ambassade de Belgique parraine un groupe de femmes de la région d'Igné dans leurs efforts pour sortir de la pauvreté. Dans le

cadre du projet « Telema » du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, et avec un financement de l'Agence française de développement, ces femmes s'organisent, se forment et travaillent pour développer des activités génératrices de revenus.

Yvette Reine Nzaba

La BEAC alerte sur un nouveau risque de dévaluation du franc CFA

La propagation du coronavirus dans la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) fait encore peser un nouveau risque de dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA. C'est du moins ce qu'il ressort des récentes réunions de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Avec la rapide progression du coronavirus ayant entraîné la baisse ou même l'arrêt des activités, les pays de la Cémac sont exposés à une grande récession qui pourrait aboutir à une dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA. « Si les pays de la Cémac ne luttent pas efficacement contre la pandémie du Covid-19 pour en limiter les conséquences économiques et financières, la situation macroéconomique deviendrait insoutenable », a prévenu la BEAC qui affirme que cela engendrerait « un fort recul des réserves autour de deux mois d'importations des biens et services, voir en deçà ».

Selon l'Agence ecofin, les projections sont unanimes, la pandémie du Covid-19 devrait avoir des conséquences économiques et financières néfastes. « Dans son scénario pessimiste (propagation rapide et de grande ampleur de la crise avec, entre autres, pour effet de faire baisser le cours moyen du baril de pétrole à 20 dollars en 2020), de plus en plus plausible, la banque centrale prévoit une récession de l'économie de la Cémac. Celle-ci sera de l'ordre de -4,9 avec notamment une chute du PIB pétrolier à -15%, contre un taux de croissance de 2% en 2019; une dégradation des déficits budgétaires et courant respectivement à 6,6 et 8,6, contre 0,2 % et 1,5 % l'année précédente », explique cette agence. On se souvient qu'à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole (principal produit d'exportation de la Cémac) intervenue dès 2014, les réserves extérieures de la communauté sont tombées à moins de deux mois d'importations, faisant craindre une dévaluation du franc CFA. Pour éviter ce scénario, considéré comme catastrophe, les pays ont opté, en fin 2016 lors d'un sommet extraordinaire à Yaoundé, pour un ajustement budgétaire sous l'assistance du Fonds monétaire international. A l'heure actuelle, la BEAC indique qu'une telle évolution se traduirait par « une réelle menace pour la stabilité extérieure de la monnaie », soulignant ainsi le fait qu'en l'absence d'ajustement budgétaire et de mobilisation conséquents des financements extérieurs, la BEAC serait de nouveau soumise aux mêmes risques sur la parité de sa monnaie qu'en fin 2016. D'où « l'urgence d'une action concertée, rapide et solidaire » et une réponse communautaire qui peine à prendre corps.

Y.R.N.

PARTENARIAT

L'Irlande devient le 81^e membre de la BAD

L'Irlande est devenu le 81^e actionnaire du Groupe de la Banque africaine de développement, a annoncé le président de l'institution, Akinwumi Adesina.

La demande d'adhésion de l'Irlande au Groupe de la Banque africaine de développement a été approuvée lors des assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs du Groupe tenues en juin 2019 à Malabo, en Guinée équatoriale. « L'adhésion de l'Irlande à la Banque africaine de développement est une marque de grande confiance. Je suis ravi d'accueillir l'Irlande en tant que 81^e membre de la Banque africaine de développement. L'adhésion de l'Irlande et le soutien de ses actionnaires renforceront encore la mission de la Banque africaine de développement, qui est d'accélérer le développement économique de l'Afrique », a déclaré le président Ade-

sina.

En février 2020, lors d'une visite de sa délégation au siège de la Banque, l'Irlande a déposé l'instrument de ratification de l'Accord établissant le Fonds africain de développement auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, franchissant ainsi une étape supplémentaire vers la conclusion du processus d'adhésion.

Commentant cette adhésion, le ministre irlandais des Finances chargé des dépenses publiques et de la réforme, Paschal Donohoe, a déclaré : « La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance et d'une prospérité so-

cio-économiques durables et inclusives, en aidant l'Afrique à réaliser son potentiel et d'être un continent d'opportunités, promoteur. Notre adhésion à la Banque et au Fonds est un investissement dans ce potentiel. Le partenariat de l'Irlande avec ces importantes institutions multilatérales régionales fera progresser nos priorités de développement communes et ouvrira de nouvelles perspectives aux entreprises irlandaises dans la région. »

La Stratégie pour l'Afrique 2025 de l'Irlande comprend un engagement à collaborer avec l'institution financière essentielle du continent, ainsi qu'à explorer de nouveaux partenariats pour soutenir l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes, et à approfondir l'engagement

dans les mécanismes de financement mixte pour la création d'emplois.

Pour sa part, Simon Coveney, ministre des Affaires étrangères et du Commerce, a noté une forte concordance entre les priorités de la Politique de développement internationale de l'Irlande intitulée «Un monde meilleur», et la Stratégie globale High5 de la Banque africaine de développement. « Notre adhésion arrive à un moment critique, alors que la Banque joue son rôle dans le soutien aux pays africains pour répondre à la pandémie du Covid-19 », a-t-il signifié. L'adhésion au Groupe de la Banque est obtenue après la signature des accords portant création du Fonds et de la Banque, le dépôt des instruments d'acceptation/d'approbation des accords relatifs aux deux entités, ainsi que le paie-

ment des souscriptions initiales au Fonds et au capital social de la Banque.

L'Irlande a rempli ces conditions, car s'étant acquitté du paiement de ses souscriptions initiales et ayant également déposé son instrument de ratification de l'Accord relatif à la Banque auprès des Nations unies, le dépositaire statutairement désigné. Elle a aussi initialement déposé auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, l'instrument d'acceptation de l'Accord relatif au Fonds. La Banque africaine de développement a été créée en 1964. Son capital autorisé est souscrit par quarante-deux pays membres, dont cinquante-quatre pays africains (membres régionaux) et vingt-sept pays non-africains qui sont les membres non régionaux.

Y.R.N.

BOXE

Landry Matete vise un troisième titre national pour passer professionnel

Quasiment à l'arrêt à la suite des mesures prises pour endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus à Kinshasa, le champion du Congo des mi-lourds Landry Matete Kankonde «Balo» s'entraîne en individuel afin de maintenir la forme pour les échéances futures lorsque la pandémie s'estompera.

La pandémie du Covid-19 a ankylosé toutes les activités sportives à travers le monde. Tout le monde en confinement afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Champion de la République démocratique du Congo des mi-lourds, le boxeur Landry Matete Kankonde a une ambition qui l'oblige à maintenir sa forme avec des entraînements individuels. Il veut conserver son titre de champion du Congo pour la troisième fois consécutive, après les victoires de 2018 et 2019. « A propos du Covid-19, le monde entier est frappé par cette pandémie qui a jusque-là fait plusieurs morts. Des mesures d'hygiène ont été mises en place, à l'instar de la suspension de toute activité sportive collective. Et il y a également des gestes barrières à respecter:

Bien que tout cela soit favorable pour arrêter la propagation du virus, cette suspension aura aussi un impact négatif sur les performances des athlètes », a indiqué le champion du Congo des mi-lourds. « Tout ce qu'on fait la plupart du temps, c'est manger et dormir. Et à ce rythme, plusieurs calories se gagnent et on acquiert une lourdeur physique. Voilà pourquoi, malgré le confinement, je fais l'effort de ne pas m'emballer et tomber dans ce rythme », a relevé Landry Matete Kankonde.

Et de rassurer : « Je continue de m'entraîner même individuellement et je fais quelques kilomètres de footing, question de garder la forme pour ne pas avoir tant de mal à remonter la pente une fois cette pandémie



Landry Matete Kankonde, deux fois champion du Congo des mi-lourds

terminée ». Il dévoile son ambition : « Cette saison, je compte réaliser ce qui ne s'est pas encore produit depuis deux décennies : tripler le championnat national dans la catégorie mi-lourd, et je pense que ce sera ma dernière saison en amateur et je cherche à embrasser le professionnalisme à l'extérieur ».

Champion du Congo en 2018, Landry Matete Kankonde du club Boxing Club Moto de la commune de Ngiri-Ngiri à Kinshasa et de l'écurie Bonyeme Boxing Promotion basé en Afrique du Sud a conservé sa ceinture nationale pour l'année 2019, dans une compétition organisée en janvier dernier à Kinshasa. Il a terrassé tous ses adversaires par KO. Il est prêt de l'exploit de garder la ceinture trois éditions de suite, avant d'embrasser une carrière professionnelle. Vivement, la fin de la pandémie du coronavirus pour la reprise des activités et des performances sportives, a-t-il souhaité.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



Un faux...

Il avait l'air d'un bel ouvrage conçu dans les circonstances présentes de la crise sanitaire pour appeler l'attention des Congolais sur ce qui les attendrait dans les tout prochains jours. Mais c'était un faux : oui, ce décret glissé sur la toile lundi soir, disposant sur les mesures de déconfinement à venir, s'est avéré être une fake news. D'après le porte-parole du gouvernement qui a twitté à ce sujet, cela ne fait pas de doute, les géniteurs de ce papier l'ont monté de toutes pièces. A quelles fins ? C'est là toute la question.

Si une telle initiative avait pour but de créer le doute dans l'esprit des Congolais qui vivent tant bien que mal l'angoisse du Covid-19 et de ses effets collatéraux, ceux qui s'exercent à ce jeu ne peuvent pas beaucoup pavoiser. Car même s'ils sont prompts à faire feu de tout bois pour exister, les réseaux sociaux qu'ils fréquentent sont bien un lieu public. Ils ne sont donc pas les seuls à les prendre en confiance. A la seule différence qu'ils tentent chaque fois de chauffer jusqu'à explosion et y entraînent la société, pendant que d'autres en font des outils de prospérité pour les nations.

Il n'est pas vraiment certain que clamer la fin de l'intox au moyen d'Internet soit un appel audible d'autant que les amateurs de coups fourrés n'abandonneront pas facilement. Surtout si on peut penser qu'ils poursuivent des buts dont eux seuls connaissent les tenants et aboutissants. Le salut réside certes dans la mise en œuvre de mécanismes contre la cybercriminalité, mais la vigilance des utilisateurs des moyens destinés à la communication de masse peut aussi être d'une grande efficacité.

A titre illustratif, le décret dont il est question avait beau revêtir les signatures des plus hautes autorités du Congo, comparé aux documents authentifiés, il ne dévoilait pas moins une série de lacunes. A commencer par les formules d'appel habituelles qui introduisent tout texte de cette nature en citant la Constitution et les diverses lois déjà émises sur la question en objet. Elles étaient tout bonnement introuvables. Quant à ce qui est des signatures, posons-nous la question de ces tripatouillages des décrets et arrêtés qui ont pu offrir un emploi à certains, avant que les contrôles de conformité ne constatent le faux et usage de faux et ne prononcent la sanction appropriée contre les faussaires.

Pour ce qui encore une fois de ce décret qui donc n'en était pas un, la question restée pendante à ce jour prend la forme d'un avertissement à l'endroit de ceux qui, dans la grande administration publique, participent à la conception des documents officiels de la République : ne pas céder la distraction.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Félix Tshisekedi ordonne une enquête judiciaire à la RVA

Au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres tenue le 4 mai à la cité de l'UA, le chef de l'Etat a instruit le ministre de la Justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits de mégestion dénoncés à la Régie des voies aériennes (RVA) et de lui transmettre un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil.

Le président de la République a présidé cette 29^e réunion du conseil des ministres en vidéoconférence. Dans sa communication, Félix Tshisekedi a évoqué la possibilité de proroger l'état d'urgence sanitaire au regard des rapports lui transmis par l'équipe de riposte faisant état d'un risque persistant de contamination à grande échelle. Il a promis, à ce sujet, de déposer une demande aux deux chambres du Parlement en vue d'obtenir l'autorisation conformément à la procédure édictée par la Constitution en son article 144 alinéa 5.

Concernant la situation qui prévaut à la Régie des voies aériennes (RVA), le chef de l'Etat a fait état des plaintes des agents de cette entreprise publique qui dénoncent la mauvaise gestion et l'incapacité de leurs dirigeants à payer les salaires alors que tous les indicateurs de la société sont encourageants. Instruction a été donnée au vice-Premier ministre en charge de la justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits dénoncés et de transmettre au chef de l'Etat un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil. Il sied de rappeler que la direction générale de la RVA et ses travailleurs ne s'accordent pas autour de la paie ou non du mois d'avril. L'en-



Le président Félix Tshisekedi

treprise dit être dans l'impossibilité de garantir les salaires du personnel suite à la nullité de production occasionnée par la suppression des vols à cause du coronavirus. Une allégation que ne partage pas le personnel de l'entreprise qui y voit une manière de faire main basse sur leurs rétributions par une direction générale peu soucieuse du sort de ses employés. A travers leurs syndicats, les travailleurs réclament qu'un audit soit diligenté pour s'enquérir de la santé exacte de la société et de la manière dont les finances ont été gérées tout en menaçant d'aller en grève si, entretemps, rien n'est fait pour trouver une solution à leurs revendications.

Evoquant le dossier de la

Banque mondiale, Félix-Antoine Tshisekedi, a demandé au gouvernement de préparer un projet de loi d'approbation des accords de crédit à soumettre au Parlement afin de formaliser le soutien que l'institution financière internationale entend apporter au pays en cette période de crise sanitaire liée au Covid-19. Et suite à la propagation exponentielle de la pandémie de Coronavirus qui n'a pas permis au gouvernement d'atteindre ses objectifs vu le ralentissement des activités socioéconomiques causé par le confinement, le chef de l'Etat a demandé au conseil d'initier un projet de rectification du budget en cours d'exécution.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DR ETENI LONGONDO

« L'évolution de la riposte au Covid-19 en RDC s'avère très positive et encourageante »

La situation, a-t-il indiqué, à l'issue d'une séance de travail avec le chef de l'Etat le mardi 5 mai, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière.

C'est avec un brin d'optimisme que le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, s'est exprimé à la presse le mardi 5 mai après l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lui a accordé à la cité de l'Union africaine, ensemble avec les membres de la Task force et du secrétariat technique de la riposte au Covid-19. L'officiel congolais a, dans ses propos, rassuré sur l'évolution « très positive et encourageante » de la stratégie de riposte mise en œuvre à l'échelle nationale pour limiter la propagation du coronavirus. Avec le chef de l'Etat, les animateurs des différentes structures chargées de la lutte contre le Covid-19 ont évalué le travail à mi-parcours de la riposte ainsi que la situation actuelle de la pandémie à travers le pays au regard des mesures prises par le

gouvernement.

Pour le Dr Eteni Longondo dont le ministère pilote le Comité multisectoriel de lutte contre le Covid-19, il y a de bonnes raisons d'espérer, car la lutte engagée contre cette pandémie est sur la bonne voie. La situation, a-t-il indiqué, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière. Cette flambée de chiffres se justifierait, selon lui, par le fait de la contamination en masse notamment à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. D'où, a-t-il déclaré, la possibilité déjà envisagée au niveau de l'exécutif national de procéder au désengorgement des prisons dont le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa afin de prévenir des cas de contamination. Et d'affirmer que la moyenne de contamination



Le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, au cours d'un point de presse

journalière en RDC oscille désormais entre quinze et vingt-trois cas. Enfin, il a lancé un appel pressant à la population congolaise l'exhortant au respect strict des mesures barrières afin de mieux se protéger contre le coronavirus qui, loin d'être une vue de l'es-

prit, est une réalité vivante. Rappelons à ce sujet que les partenaires extérieurs de la RDC ont récemment, à la faveur d'une récente audience accordée par le chef de l'Etat à leurs délégués, réitéré leur engagement à soutenir l'Etat congolais en cette période cruciale

où il fait face au Covid-19. Il s'agit concrètement pour le G20 et le Fond monétaire international d'appuyer la RDC au plan sanitaire et, surtout, financier notamment par la mise en place d'un moratoire sur le service de la dette.

Alain Diasso

COVID-19

L'OMS soutient la médecine traditionnelle basée sur des preuves scientifiques

Depuis la survenue de la pandémie du Covid-19, des recherches sont menées pour trouver un médicament curatif ou encore un vaccin contre cette maladie. Dans cette course, la médecine traditionnelle africaine n'est pas en reste. Le recours aux plantes médicinales ne s'est pas fait attendre. L'artémisia annua est la plante en vogue brandit comme remède efficace contre le Covid-19.

Dans cette course effrénée des pays pour trouver un médicament efficace pouvant guérir du Covid-19, l'organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur des éléments prouvés scientifiquement surtout en ce qui concerne la médecine traditionnelle. « Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », souligne l'agence onusienne qui fait savoir par ailleurs que les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les

normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde.

L'OMS qui reconnaît les bienfaits de la médecine traditionnelle affirme que « même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux ».

Appui à la pharmacopée traditionnelle

L'OMS œuvre de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être



Logo OMS

menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement du Covid-19. En outre, l'OMS continuera de prêter son assistance aux pays au moment où ils analysent le rôle que les tradipraticiens de santé jouent dans la prévention, l'endiguement, la détection

précoce du virus et l'orientation-recours des cas vers les établissements de santé.

Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et

un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené quatorze pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de quatre-vingt-neuf produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies. Quarante-trois de ces produits ont été inscrits sur les listes nationales de médicaments essentiels. Ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les infections opportunistes liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension. De même, avec l'appui de l'OMS, la quasi-totalité des pays de la Région africaine se sont dotés de politiques nationales dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Blandine Lusimana

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE DES MAINS

Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau

L'humanité célèbre ce mardi 5 mai cette journée sur le thème « Infirmiers et sages-femmes : les soins propres et sûrs, c'est entre vos mains ».

Au moment où le monde est sous l'emprise du Covid-19, le lavage des mains est l'une des mesures barrières pour mettre fin à cette pandémie. C'est dans ce cadre que la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau à tout le monde. « En cette Journée mondiale de l'hygiène des mains, je lance un appel aux gouvernements, aux partenaires du secteur privé, aux innovateurs, aux scientifiques et aux communautés afin qu'ils investissent dans l'accès à l'eau pour les établissements de santé comme pour les ménages. La Covid-19 met en lumière les inégalités dans l'accès aux services de base et nous avons l'occasion d'élargir l'accès à l'eau des communautés vulnérables », a-t-il dit.

La directrice régionale de l'OMS Afrique soutient que des mains

propres sauvent des vies, et l'eau potable est indispensable pour le lavage des mains. « Ensemble, nous pouvons faire de l'accès à l'eau potable une réalité pour tous les Africains », a-t-elle clamé tout en soutenant qu'il est possible de se protéger et protéger les familles en se lavant les mains. « Nous pouvons nous protéger et protéger nos familles en nous lavant régulièrement les mains à l'eau et au savon ou en nous désinfectant les mains avec une solution hydroalcoolique », a-t-elle signifié. L'hygiène des mains fait partie des mesures préventives de base pour toute une série de maladies dont le Covid-19, au même titre que la distanciation physique, le respect des règles d'hygiène en cas de toux ou d'éternuement et la désinfection des surfaces. L'accès à l'eau demeure un sérieux problème pour beaucoup de pays africains. A en croire Dr Moeti,



Le lavage des mains constitue une méthode efficace pour se protéger contre les maladies

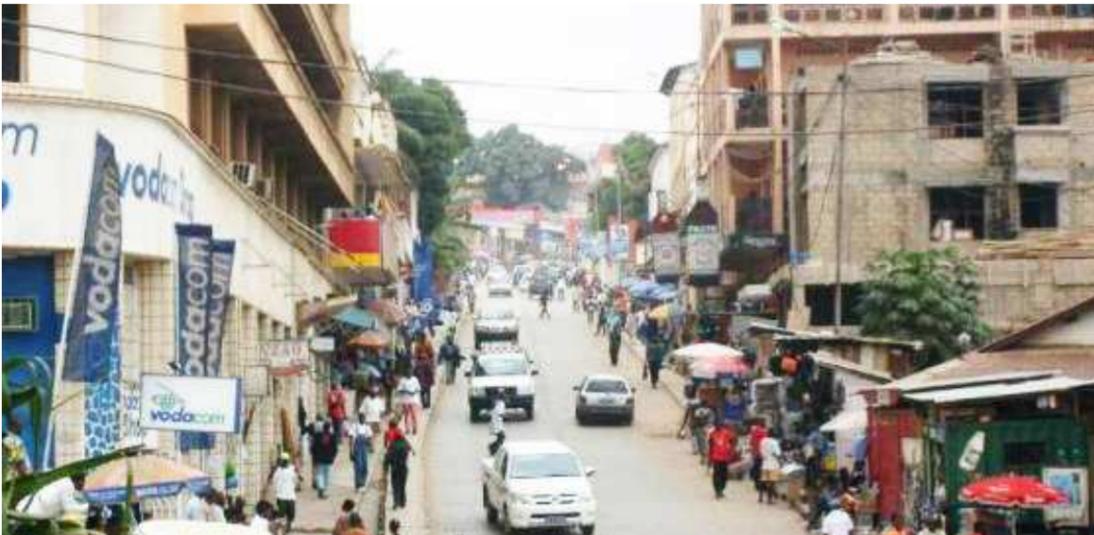
l'accès limité ne concerne pas uniquement les établissements de santé mais s'étend aux communautés. « Moins de 50 % des foyers d'Afrique subsaharienne disposent d'installations de base pour se laver les mains à l'eau et au savon. Dans le cadre de la riposte au Covid-19, de plus en plus de points de lavage des mains sont mis en place et nous devons envisager des solutions à plus long terme pour élargir durablement l'accès à l'eau », a-t-il fait savoir. Les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière d'accès à l'eau en Afrique subsaharienne ont été mitigés. Le nombre de personnes utilisant des sources non améliorées est resté identique. Le nombre de personnes utilisant des eaux de surface a diminué d'un tiers. Le nombre de personnes qui font un aller-retour de trente minutes ou plus pour recueillir de l'eau a plus que doublé. Et la corvée de l'eau incombe principalement aux femmes et aux filles.

Blandine Lusimana

COVID-19

Matadi, deuxième ville la plus touchée

Bien que la ville portuaire ait rapporté il ya quelques jours ses deux premiers cas de covid-19, elle est aujourd'hui la deuxième province à avoir recensé plus de cas après Kinshasa.



La ville de Matadi dans le Kongo central

Contrairement à d'autres provinces qui avaient rapporté, bien avant, des cas de covid-19, la ville de Matadi dans le Kongo central a notifié à la date du mardi 05 mai, vingt-neuf cas. Elle occupe la deuxième place après Kinshasa qui a, à elle seule, sept cent quarante-quatre cas.

D'autres provinces affectées par le covid-19 sont le Haut-Katanga avec dix cas ; Nord-Kivu avec sept cas ; Sud-Kivu avec quatre cas. Les provinces de l'Ituri et Kwilu ont notifié moins de

cas respectivement deux cas et un cas.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de sept cent quatre-vingt-dix-huit cas confirmés. Au total, il y a eu trente-cinq décès et quatre-vingt-douze personnes ont été déclarées guéries. Pour la journée de mardi 05 mai, quatre-vingt-douze nouveaux cas confirmés ont été déclarés dont soixante-neuf à Kinshasa et vingt-trois au Kongo Central à Matadi. Deux nouvelles guérisons ont été rapportées. Pour ce

qui est de suivi des cas, deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation et cinq cent vingt-six patients en bonne évolution.

Pour prévenir le covid-19, les gestes barrières sont de stricte application : se laver régulièrement les mains avec du savon, utiliser une solution hydro alcoolique, porter le masque en public, garder une distance d'un mètre. En cas d'apparition des symptômes, il est conseillé de s'isoler et d'appeler l'équipe de riposte au 101, 109 et 110.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

WAN SHOW 2.0

25 mai 2020, Journée internationale de l'Afrique

JeSuisWan : tel est le mot-dièse renvoyant à la conscience collective de la société civile africaine et sa diaspora pour la "Nouvelle Afrique, Ensemble unis, Ensemble nous sommes Wan", une interconnexion en vue d'organiser la riposte face à la fulgurance et l'impétuosité de la propagation du virus.

C'est le 25 mai prochain, l'espace d'une Journée internationale de l'Afrique, que la société civile africaine et sa diaspora se mobiliseront pour lutter contre les conséquences sanitaires et sociales de la pandémie du coronavirus. Le projet WAN (Worldwide Afro Network) réunit artistes, leaders et innovateurs. Il se déroulera toute la journée sur les réseaux sociaux avec les hashtags #JeSuisWan et #IAMWan. Il se conclura lors d'un show 2.0, diffusé gratuitement en prime-time sur toutes les chaînes nationales africaines et certaines chaînes

privées, avec le soutien technique d'African Union Broadcasting et de Thomson Broadcast.

L'ensemble des acteurs de ce show 2.0 se donne pour objectifs de sensibiliser les populations aux risques d'infection, d'engager une réflexion collective sur l'Afrique post-crise et de soutenir les acteurs de la construction de cette nouvelle Afrique : Solidaire et Innovante.

Africains, afro-descendants (Caraïbes, Océan Indien et les Amériques) et change-makers du monde entier se réunissent sous une même bannière pour adopter le



: Visuel WAN Africa 2020

leadership d'un nouveau monde à bâtir : Inclusif et Durable. Youssou N'Dour, Oumou Sangaré, Angélique

Kidjo, Fally Ipupa, Wizkid, Hiro, Lenine, Baaba Maal, Tiken Jah Fakoly, Jocelyne Beroard, Jacob Desvarieux,

Asalfo, Chico César, Cheick Tidiane Seck, Josey et beaucoup d'autres ont déjà répondu présents.

Marie Alfred Ngoma

CORONAVIRUS

L'OMS recommande des tests « rigoureux » sur la pharmacopée traditionnelle

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a préconisé, le 4 mai, la réalisation des tests sur la pharmacopée traditionnelle africaine contre le Covid-19.

L'OMS exige que de nouvelles thérapies à base de la pharmacopée traditionnelle subissent des tests rigoureux avant leurs essais à grande échelle, estimant que les tradipraticiens du continent jouent un rôle important dans les soins aux populations. « Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes

« Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », a-t-elle souligné. L'Organisation onusienne admet que la médecine traditionnelle pratiquée

« Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde »

qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde », insiste l'OMS dans un communiqué.

Par ailleurs, l'OMS a persisté sur l'intérêt et la nécessité d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux.

en Afrique recèle de nombreux bienfaits qui jouent un rôle important dans les soins aux populations. Avec moins de deux mille décès, l'Afrique reste peu touchée par la pandémie du Covid-19, qui a déjà tué près de deux cent cinquante mille personnes à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

Accroît les risques de traite d'êtres humains

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a mis en garde mercredi contre les risques accrus de trafics d'êtres humains en raison de la crise du coronavirus qui rend les victimes encore plus vulnérables.

Alors que le Covid-19 restreint les déplacements, absorbe les ressources chargées de faire respecter la loi et réduit les services publics et sociaux, les victimes de trafics d'êtres humains ont encore moins de chances de pouvoir s'échapper et trouver de l'aide», alerte Ghada Wali, directrice exécutive de l'ONUDC.

Au delà du risque d'attraper le virus, une récente étude de l'ONUDC montre que les fermetures de frontière em-

pêchent certaines victimes de rentrer chez elles. Les victimes doivent en outre affronter des ralentissements dans les procédures légales et risquent des mauvais traitements supplémentaires ou bien d'être laissées à l'abandon par leurs ravisseurs.

Parallèlement, le nombre d'enfants forcés d'aller mendier ou chercher de la nourriture dans les rues augmente à présent que les écoles sont fermées et ne peuvent plus

offrir un abri et un endroit où manger.

L'organisme avertit que les trafiquants pourraient devenir plus actifs et s'en prendre à des personnes devenues encore plus vulnérables parce qu'elles ont perdu leur source de revenus en raison des mesures pour contrôler le coronavirus. Selon le rapport pour 2018 de l'ONUDC sur la traite d'êtres humains, l'exploitation sexuelle et le travail forcé constituent les principales formes du trafic qui affecte surtout les femmes et les filles. Une victime de la traite sur trois est un enfant.

Julia Ndeko avec AFP

INTERNATIONAL

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a annoncé mercredi le report de sa réunion ministérielle annuelle prévue fin mai à Paris, en raison de l'épidémie du coronavirus, sans fixer de nouvelle date.

La réunion ministérielle de l'OCDE réunit traditionnellement les grands argentiers de ses 37 pays membres et l'événement constitue pour eux l'occasion de dialoguer sur des questions internationales. Le programme pré-

voyait notamment d'aborder la taxation des géants du numérique, dont les négociations devaient aboutir d'ici la fin de l'année, selon le calendrier prévu.

L'armée allemande va prolonger d'un an et renforcer sa présence au Mali, toujours en proie à des attaques jihadistes. La participation de la Bundeswehr à la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) a été prolongée jusqu'au 31 mai 2021, et son contingent va augmenter de 100 soldats pour arriver à un total de

450. Sa participation au sein de la mission Minusma, dirigée par l'ONU, a également été prolongée d'un an mais sans effectif supplémentaire. Jusqu'à présent, 1.100 soldats allemands y sont déployés. Ils ne participent pas aux combats mais poursuivent les formations des soldats et forces de l'ordre maliennes. Plus de 50 pays participent actuellement à la mission de paix des Nations unies au sein de la Minusma, avec un total de 11.000 soldats et 1.100 policiers.

La rédaction

COVID-19

L'ambassade de Belgique assiste les plus démunis

L'ambassade de Belgique, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, a offert le 5 mai à Brazzaville des produits consommables et non consommables de première nécessité au groupe de femmes d'Igné, dans le département du Pool.



Photo de famille

Selon l'ambassade de Belgique, l'initiative permettra à ce groupe de femmes « de garder la tête hors de l'eau et leur rappeler que ceux qui les parrainent conservent en elles toute leur confiance. La crise du coronavirus, les mesures de confinement, l'arrêt des échanges écono-

miques ont porté un coup dur à leur entreprise, mais n'ont pas altéré leur volonté de se construire un avenir meilleur ».

C'est depuis plusieurs mois que l'ambassade de Belgique parraine un groupe de femmes de la région d'Igné dans leurs efforts pour sortir de la pauvreté. Dans le

cadre du projet « Telema » du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, et avec un financement de l'Agence française de développement, ces femmes s'organisent, se forment et travaillent pour développer des activités génératrices de revenus.

Yvette Reine Nzaba

La BEAC alerte sur un nouveau risque de dévaluation du franc CFA

La propagation du coronavirus dans la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) fait encore peser un nouveau risque de dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA. C'est du moins ce qu'il ressort des récentes réunions de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Avec la rapide progression du coronavirus ayant entraîné la baisse ou même l'arrêt des activités, les pays de la Cémac sont exposés à une grande récession qui pourrait aboutir à une dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA. « Si les pays de la Cémac ne luttent pas efficacement contre la pandémie du Covid-19 pour en limiter les conséquences économiques et financières, la situation macroéconomique deviendrait insoutenable », a prévenu la BEAC qui affirme que cela engendrerait « un fort recul des réserves autour de deux mois d'importations des biens et services, voir en deçà ».

Selon l'Agence ecofin, les projections sont unanimes, la pandémie du Covid-19 devrait avoir des conséquences économiques et financières néfastes. « Dans son scénario pessimiste (propagation rapide et de grande ampleur de la crise avec, entre autres, pour effet de faire baisser le cours moyen du baril de pétrole à 20 dollars en 2020), de plus en plus plausible, la banque centrale prévoit une récession de l'économie de la Cémac. Celle-ci sera de l'ordre de -4,9 avec notamment une chute du PIB pétrolier à -15%, contre un taux de croissance de 2% en 2019; une dégradation des déficits budgétaires et courant respectivement à 6,6 et 8,6, contre 0,2 % et 1,5 % l'année précédente », explique cette agence. On se souvient qu'à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole (principal produit d'exportation de la Cémac) intervenue dès 2014, les réserves extérieures de la communauté sont tombées à moins de deux mois d'importations, faisant craindre une dévaluation du franc CFA. Pour éviter ce scénario, considéré comme catastrophe, les pays ont opté, en fin 2016 lors d'un sommet extraordinaire à Yaoundé, pour un ajustement budgétaire sous l'assistance du Fonds monétaire international. A l'heure actuelle, la BEAC indique qu'une telle évolution se traduirait par « une réelle menace pour la stabilité extérieure de la monnaie », soulignant ainsi le fait qu'en l'absence d'ajustement budgétaire et de mobilisation conséquents des financements extérieurs, la BEAC serait de nouveau soumise aux mêmes risques sur la parité de sa monnaie qu'en fin 2016. D'où « l'urgence d'une action concertée, rapide et solidaire » et une réponse communautaire qui peine à prendre corps.

Y.R.N.

PARTENARIAT

L'Irlande devient le 81^e membre de la BAD

L'Irlande est devenu le 81^e actionnaire du Groupe de la Banque africaine de développement, a annoncé le président de l'institution, Akinwumi Adesina.

La demande d'adhésion de l'Irlande au Groupe de la Banque africaine de développement a été approuvée lors des assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs du Groupe tenues en juin 2019 à Malabo, en Guinée équatoriale. « L'adhésion de l'Irlande à la Banque africaine de développement est une marque de grande confiance. Je suis ravi d'accueillir l'Irlande en tant que 81^e membre de la Banque africaine de développement. L'adhésion de l'Irlande et le soutien de ses actionnaires renforceront encore la mission de la Banque africaine de développement, qui est d'accélérer le développement économique de l'Afrique », a déclaré le président Ade-

sina.

En février 2020, lors d'une visite de sa délégation au siège de la Banque, l'Irlande a déposé l'instrument de ratification de l'Accord établissant le Fonds africain de développement auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, franchissant ainsi une étape supplémentaire vers la conclusion du processus d'adhésion.

Commentant cette adhésion, le ministre irlandais des Finances chargé des dépenses publiques et de la réforme, Paschal Donohoe, a déclaré : « La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance et d'une prospérité so-

cio-économiques durables et inclusives, en aidant l'Afrique à réaliser son potentiel et d'être un continent d'opportunités, promoteur. Notre adhésion à la Banque et au Fonds est un investissement dans ce potentiel. Le partenariat de l'Irlande avec ces importantes institutions multilatérales régionales fera progresser nos priorités de développement communes et ouvrira de nouvelles perspectives aux entreprises irlandaises dans la région. »

La Stratégie pour l'Afrique 2025 de l'Irlande comprend un engagement à collaborer avec l'institution financière essentielle du continent, ainsi qu'à explorer de nouveaux partenariats pour soutenir l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes, et à approfondir l'engagement

dans les mécanismes de financement mixte pour la création d'emplois.

Pour sa part, Simon Coveney, ministre des Affaires étrangères et du Commerce, a noté une forte concordance entre les priorités de la Politique de développement internationale de l'Irlande intitulée «Un monde meilleur», et la Stratégie globale High5 de la Banque africaine de développement. « Notre adhésion arrive à un moment critique, alors que la Banque joue son rôle dans le soutien aux pays africains pour répondre à la pandémie du Covid-19 », a-t-il signifié. L'adhésion au Groupe de la Banque est obtenue après la signature des accords portant création du Fonds et de la Banque, le dépôt des instruments d'acceptation/d'approbation des accords relatifs aux deux entités, ainsi que le paie-

ment des souscriptions initiales au Fonds et au capital social de la Banque.

L'Irlande a rempli ces conditions, car s'étant acquitté du paiement de ses souscriptions initiales et ayant également déposé son instrument de ratification de l'Accord relatif à la Banque auprès des Nations unies, le dépositaire statutairement désigné. Elle a aussi initialement déposé auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, l'instrument d'acceptation de l'Accord relatif au Fonds. La Banque africaine de développement a été créée en 1964. Son capital autorisé est souscrit par quarante-huit pays membres, dont cinquante-quatre pays africains (membres régionaux) et vingt-sept pays non-africains qui sont les membres non régionaux.

Y.R.N.

BOXE

Landry Matete vise un troisième titre national pour passer professionnel

Quasiment à l'arrêt à la suite des mesures prises pour endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus à Kinshasa, le champion du Congo des mi-lourds Landry Matete Kankonde «Balo» s'entraîne en individuel afin de maintenir la forme pour les échéances futures lorsque la pandémie s'estompera.

La pandémie du Covid-19 a ankylosé toutes les activités sportives à travers le monde. Tout le monde en confinement afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Champion de la République démocratique du Congo des mi-lourds, le boxeur Landry Matete Kankonde a une ambition qui l'oblige à maintenir sa forme avec des entraînements individuels. Il veut conserver son titre de champion du Congo pour la troisième fois consécutive, après les victoires de 2018 et 2019. « A propos du Covid-19, le monde entier est frappé par cette pandémie qui a jusque-là fait plusieurs morts. Des mesures d'hygiène ont été mises en place, à l'instar de la suspension de toute activité sportive collective. Et il y a également des gestes barrières à respecter:

Bien que tout cela soit favorable pour arrêter la propagation du virus, cette suspension aura aussi un impact négatif sur les performances des athlètes », a indiqué le champion du Congo des mi-lourds. « Tout ce qu'on fait la plupart du temps, c'est manger et dormir. Et à ce rythme, plusieurs calories se gagnent et on acquiert une lourdeur physique. Voilà pourquoi, malgré le confinement, je fais l'effort de ne pas m'emballer et tomber dans ce rythme », a relevé Landry Matete Kankonde.

Et de rassurer : « Je continue de m'entraîner même individuellement et je fais quelques kilomètres de footing, question de garder la forme pour ne pas avoir tant de mal à remonter la pente une fois cette pandémie



Landry Matete Kankonde, deux fois champion du Congo des mi-lourds

terminée ». Il dévoile son ambition : « Cette saison, je compte réaliser ce qui ne s'est pas encore produit depuis deux décennies : tripler le championnat national dans la catégorie mi-lourd, et je pense que ce sera ma dernière saison en amateur et je cherche à embrasser le professionnalisme à l'extérieur ».

Champion du Congo en 2018, Landry Matete Kankonde du club Boxing Club Moto de la commune de Ngiri-Ngiri à Kinshasa et de l'écurie Bonyeme Boxing Promotion basé en Afrique du Sud a conservé sa ceinture nationale pour l'année 2019, dans une compétition organisée en janvier dernier à Kinshasa. Il a terrassé tous ses adversaires par KO. Il est prêt de l'exploit de garder la ceinture trois éditions de suite, avant d'embrasser une carrière professionnelle. Vivement, la fin de la pandémie du coronavirus pour la reprise des activités et des performances sportives, a-t-il souhaité.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

